



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel : Bouches-du-Rhone

Question écrite n° 5829

Texte de la question

M Christian Kert attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur les actuels mouvements de greve de la securite sociale qui touchent plus particulierement le departement des Bouches-du-Rhone. Craignant une remise en cause de la convention collective nationale de travail du personnel des organismes de securite sociale ainsi que du regime de retraite complementaire obligatoire (CPPOSS) et souhaitant une revalorisation de leurs salaires, l'ensemble du personnel des caisses de securite sociale des Bouches-du-Rhone a entame depuis le 20 octobre une greve entrainant pour les assures sociaux l'arret de leurs remboursements. C'est pourquoi, afin de regler au plus vite ce nouveau conflit, il lui demande quelles sont les suites donnees au Plan Van der Meulen, du nom de l'actuel president de l'UCANSS, et si il compte organiser une reunion tripartite, Etat, UNCASS et personnel, permettant l'ouverture de negociations.

Texte de la réponse

Reponse. - La situation du personnel des organismes de securite sociale du regime general et les recents mouvements sociaux qui ont touche notamment les Bouches-du-Rhone ont retenu toute l'attention du ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale. Il est precise a l'honorable parlementaire que deux accords, conclus le 12 decembre 1988, entre l'union des caisses nationales de securite sociale et plusieurs organisations syndicales nationales viennent de recevoir l'agrement. Le premier porte amelioration des remunerations du personnel pour les annees 1988 et 1989, le second assure a la caisse de retraite et de prevoyance la tresorerie necessaire au maintien du service regulier des prestations au cours du premier semestre 1989. Ces mesures marquent la volonte du ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale de rassurer et de satisfaire le personnel des organismes de securite sociale. Des negociations portant sur l'evolution de la classification des emplois et l'avenir du regime de retraite complementaire et de prevoyance du personnel devraient permettre, a terme, l'apaisement de ses inquietudes et l'instauration d'un climat plus serein au sein de l'institution.

Données clés

Auteur : [M. Kert Christian](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5829

Rubrique : Securite sociale

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarite, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3404